



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 21/12/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 12 décembre 2016**  
**D-2016/497**

***Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;  
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

## **Pacte de cohésion sociale et territoriale. Subventions de projets. Autorisation. Décision. Décision. Signature.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

### **Aide exceptionnelle à l'association IPPO**

L'association IPPO intervient depuis 2001 auprès des personnes prostituées. L'équipe va à leur rencontre lors de sorties de rue et les reçoit dans un lieu d'accueil de jour.

En 2015, 521 personnes ont été rencontrées dans la rue, originaires de 32 pays différents mais en majorité d'Afrique sub-saharienne et des pays de l'Europe de l'Est.

L'augmentation de personnes victimes de la traite des êtres humains les a conduits à mettre en place un dispositif particulier d'aide à la sortie de ces réseaux pour les personnes qui le souhaitent.

L'association a été victime d'un changement de critères administratifs d'attribution des subventions européennes du Fonds Européen pour les Réfugiés.

Ils ont été audités deux années de suite du fait de l'attribution de cette subvention et l'activité de l'association a été jugée tout à fait pertinente et conforme au projet déposé.

Mais les critères d'attribution ayant changé en cours d'exercice sans que l'association en ait été avertie, celle-ci se retrouve en situation de dette de près de 200 000 €. Leurs divers recours juridiques ont été infructueux.

L'association a donc réuni récemment tous ses financeurs afin de solliciter une aide pour s'extraire de ce mauvais pas. Ils ont besoin de 50 000 € de subvention exceptionnelle pour finaliser le budget 2016.

Chaque partenaire s'est engagé à les soutenir en fonction de ses moyens. Il a été envisagé un soutien du Conseil Départemental à hauteur de 10 000 €. La Région n'a pas précisé de montant mais s'impliquera également. Le député Maire de Bègles mobilisera sa réserve parlementaire entre 5 000 € et 10 000 €. Les Députés Mme Doucet et Mme Delaunay l'envisagent également. La Métropole délibèrera pour 10 000 € et la Ville de Bordeaux est sollicitée pour 5 000 €.

En l'absence de cette aide exceptionnelle il y a un risque réel de dissolution de cette association qui rend un service inestimable auprès de ces personnes vulnérables. Service que l'on peut qualifier d'irremplaçable sur notre territoire à l'heure actuelle.

### **Aide à la médiation scolaire à l'école Labarde**

L'école Labarde de Bacalan se situe en secteur prioritaire de la politique de la Ville. Elle cumule un certain nombre d'indicateurs scolaires, sociaux, éducatifs, qui la situent parmi les établissements en grande fragilité.

Depuis de nombreuses années elle bénéficie à ce titre de moyens spécifiques pour accompagner au mieux les enfants, leurs familles et l'équipe enseignante qui met en œuvre un projet d'établissement ambitieux.

La Ville a engagé pour sa part une dynamique « d'école ouverte » afin d'offrir des réponses éducatives de qualité aux familles, pendant et en dehors du temps scolaire, à travers des ateliers menés par les partenaires associatifs du quartier.

Parmi les ressources particulières déployées, la médiation scolaire a été développée de longue date et permet de réguler les tensions qui se font jour au sein de l'établissement mais également dans sa périphérie.

Sans stigmatiser cet établissement et le public qu'elle accueille, les professionnels comme les parents s'accordent pour décrire un climat particulièrement délicat pour lequel il est indispensable de travailler à des modes de régulation sur mesure et permanents. C'est la mission principale du médiateur scolaire.

Celui-ci participe également à la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en intervenant au sein des familles, à la demande de l'école, afin de retisser les liens de confiance entre les acteurs de cette chaîne éducative.

Il s'agit d'un travail précieux du quotidien qui s'appuie sur une grande connaissance du territoire, des partenaires et du public du quartier.

La Ville jusqu'alors finançait une partie de ce poste à la régie de quartier « habiter Bacalan » sans couvrir néanmoins la totalité de la charge.

La situation de cette structure d'insertion, même si nous pouvons considérer qu'elle s'est améliorée, notamment d'un point de vue financier, reste malgré tout très fragile. Aussi, il nous semble important d'apporter un soutien financier complémentaire à cette action fondamentale pour le quartier, et conforter ainsi l'engagement de la ville sur ce secteur.

### **Aide au diagnostic de l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux (ACAQB)**

Afin de répondre au contexte de mutations profondes incarné par l'augmentation des populations s'installant à Bordeaux, la raréfaction des financements publics, la complexité administrative, la Ville a mis en place le Pacte de cohésion sociale. Un travail particulier a été engagé au sein de ce Pacte et avec la caisse d'allocations familiales en direction des centres sociaux et espaces de vie sociale pour élaborer un schéma d'animation de la vie locale.

L'association est, avec ses 13 centres sociaux, un des acteurs principaux de cette dynamique qui nécessite de la part des structures engagées, une adaptation à un cadre nouveau tenant compte du contexte plus contraint, mais également des besoins du public qui restent croissants.

Afin de répondre à cette difficile équation, la Ville a engagé un travail de fond avec l'association afin de consolider le partenariat existant, définir plus précisément les engagements et les objectifs partagés devant permettre d'aboutir à l'élaboration du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM),

Pour répondre aux attentes de la Ville et des partenaires institutionnels, l'ACAQB doit élaborer un diagnostic de sa structure, de son organisation et de son fonctionnement, et ainsi pouvoir engager une réflexion de fond pour s'adapter à ces demandes nouvelles. L'association a souhaité appuyer cette dynamique complexe sur l'expertise externe d'un cabinet, qui, outre la technicité qu'il développe, donnera tous les gages d'objectivité à la démarche.

Afin de permettre à ce travail de se mettre en place, la ville souhaite soutenir l'ACAQB et lui donner les atouts pour répondre aux nouveaux défis qui vont lui être proposés sur chacun des quartiers de la Ville. Ainsi, à partir de cet état des lieux, l'association sera à même d'ajuster au mieux, les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs communément fixés avec les partenaires, dont la Ville.

### **Aide aux projets d'animation et de prévention par le sport d'Apis – vacances de Noël.**

L'association implantée sur les Aubiers depuis de nombreuses années développe un travail de qualité auprès des publics les plus fragiles du secteur. En s'appuyant sur différentes pratiques sportives, les éducateurs proposent à plus de 200 enfants et adolescents une offre cohérente, allant de la pratique libre en pied d'immeuble jusqu'à l'activité de compétition licenciée.

Un travail particulier est mené durant les vacances scolaires à travers une programmation spécifique en journée, mais également des séjours vacances en dehors du quartier.

La période à venir des vacances de Noël reste une période importante, pour le public des Aubiers en particulier, qui nécessite de proposer un programme d'activité adapté à tous. Les plus jeunes (6/12 ans) pourront pratiquer la boxe, de nombreux sports collectifs, mais également des sorties en dehors du quartier.

Les adolescents bénéficieront d'un programme sur mesure également. A noter le travail particulier en direction des jeunes filles grâce à l'activité Hand-ball. Cette action donne lieu à un partenariat entre Apis et les Girondins Handball Club, qui apportent leur soutien technique à l'association.

L'action menée sur les Aubiers participe à la dynamique associative du quartier et apporte des réponses intéressantes, au delà de l'animation, dans la prévention des nuisances. L'association développe en particulier un volet formation pour les jeunes majeurs souhaitant s'engager dans l'animation socio-culturelle.

### **Aide aux projets d'activités sportives et d'accompagnement Girondins Bordeaux Bastide hand ball club**

Sur le quartier de la Bastide et à la Benauges en particulier, le club a su parfaitement s'implanter comme acteur de la vie sociale. La pratique du hand ball sert de support à de nombreuses interventions : en milieu scolaire, lors des temps périscolaires, pendant les vacances avec l'école multisports.

L'association s'engage également dans tous les événements qui rythment la vie du quartier. Elle pilote par exemple la journée « Bouge ta santé » qui attire plus de 1000 personnes au square Pinçon.

Le club accompagne ses adhérents, en particulier les jeunes de la Benauge vers les différentes formations en animation sportive existantes et a su créer plusieurs emplois au sein de sa propre structure pour leur permettre d'avoir une première expérience professionnelle. Cette fonction d'insertion est fondamentale pour le public qui en bénéficie, mais aussi pour l'exemplarité que cela renvoie aux habitants du secteur. A ce titre, le club a pu nouer des liens solides avec l'ensemble des acteurs du quartier, y compris avec ceux relevant du champ de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi)

Afin de soutenir les actions qui vont se mettre en place en amont et pendant les vacances de Noël, la Ville a souhaité accompagner l'association au regard des objectifs mais surtout des contraintes dont elle doit tenir compte.

### **Sensibilisation à la création d'entreprise par ANJE**

Les quartiers politiques de la ville sont souvent considérés comme des secteurs sur lesquels seule la puissance publique pourrait être facteur de dynamisme. Ces stéréotypes omettent les nombreuses réussites issues de ces quartiers, particulièrement dans le domaine entrepreneurial.

Les ressources et les capacités créatrices des publics de ces quartiers sont souvent minimisées, voire méconnues. Il y a donc lieu de créer des moments de rencontre afin de faciliter l'émergence de certains talents.

L'association ANJE intervient dans chacun des quartiers prioritaires pour organiser des réunions de sensibilisation à la création d'entreprise. Ces rencontres regroupent de 20 à 30 personnes qui, à partir d'une idée, d'un projet, vont pouvoir être accompagnées dans leurs démarches, pour mettre en œuvre leur structure.

La prochaine réunion se tiendra en décembre sur le quartier de Bacalan. Elle mobilisera l'ensemble des acteurs de terrain afin d'informer et d'accompagner les habitants pour ce moment d'échange.

La Ville, à travers le Pacte de cohésion sociale et le contrat de ville en particulier, souhaite accompagner cette démarche singulière et de proximité, qui a déjà démontré toute son efficacité.

### **Boxing club bordelais**

Le boxing club bordelais organise en début d'année 2017 un championnat de France, à Bordeaux. Au-delà de l'importance sportive de l'événement, la Ville souligne le travail de fond mené tout au long de l'année par cette association avec les publics de Bordeaux Sud, notamment les plus fragiles.

L'organisation de ce championnat sera l'occasion de mettre à l'honneur les jeunes de Saint Michel, de Saint Jean, de Carle Vernet, qui se sont engagés dans une pratique sportive encadrée et éducative. Certains vont pouvoir vivre pour la première fois un combat en compétition. La plupart d'entre eux vont également être sollicités dans l'organisation de l'événement.

Il s'agit donc là d'une démarche structurante pour les jeunes concernés, une forme de reconnaissance de leur sérieux, et de valorisation vis-à-vis de leurs familles.

Nombre d'entre eux ont découvert ce sport lors des animations proposées par le club gratuitement sur l'espace public.

Afin d'accompagner cet événement et permettre à la structure de développer des actions particulières en marge du championnat pour les jeunes bordelais, la ville propose un accompagnement financier spécifique.

### **Prévention de la suralcoholisation dans le tramway**

Les étudiants du campus sont très présents sur les nuits bordelaises et empruntent à cet effet la ligne B du tramway. L'ambiance qui pourrait y être bon enfant dégénère souvent en incivilités et autres débordements liés à une alcoolisation dans les résidences étudiantes avant de la poursuivre en ville.

L'Association de Défense des Musiques Alternatives en Aquitaine, plus connue sous le vocable d'« Allez les filles », s'est associée à Kéolis et à l'équipe TAF afin d'investir le tram B les jeudis

soir avec un caddie musical permettant selon le dicton, d'adoucir les mœurs. Cela fonctionne très bien et donne l'occasion aux jeunes de l'équipe TAF de diffuser leurs messages de modération et de réduction des risques. 28 sorties Soul tram étaient prévues en 2016 (environ 5000 jeunes touchés en 2015).

Au vu du succès rencontré, des sorties supplémentaires vont être organisées d'ici la fin de l'année, particulièrement au moment des fêtes de fin d'année.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Mr le Maire à attribuer aux associations suivantes la somme de 64 000 € répartie comme suit :

- 5 000 € à l'association Information Prévention Proximité Orientation IPPO
- 13 000 € à la Régie de Quartier habiter Bacalan
- 27 000 € à l'association des centres d'animation de Bordeaux
- 3 000 € à l'association Association promotion insertion sport APIS
- 4 000 € à l'association Boxing club bordelais
- 1 000 € à l'association ANJE Aquitaine
- 6 000 € à l'association Girondins de Bordeaux Bastide Handball
- 5 000 € à l'association de Défense des Musiques Alternatives en Aquitaine ADMAA - Allez les filles

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes

A signer tout document lié à la présente délibération

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Alexandra SIARRI**